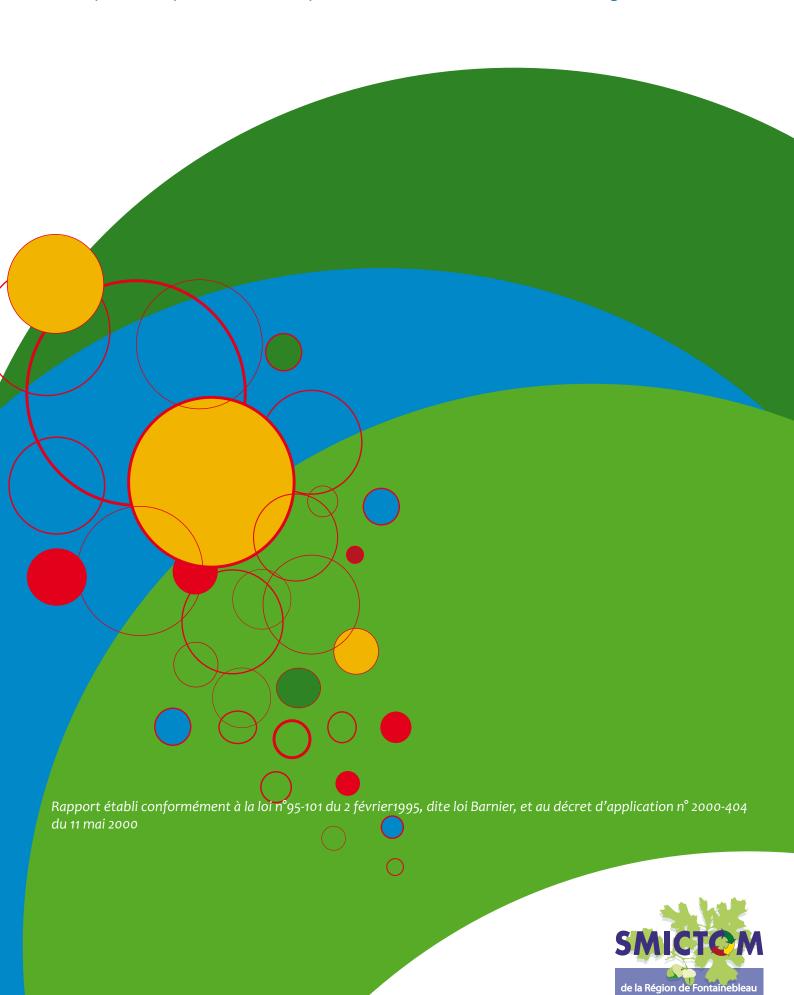
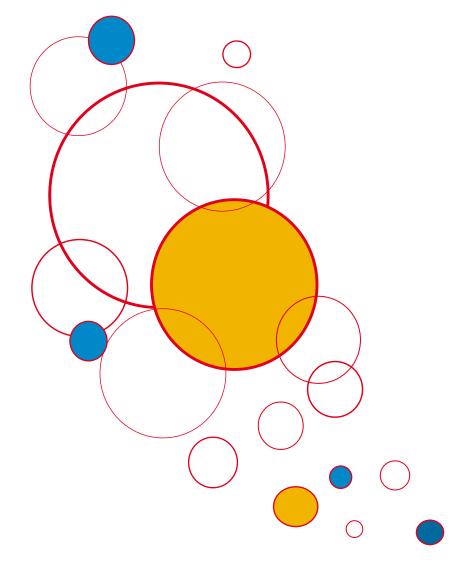
# **RAPPORT ANNUEL 2014**

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés



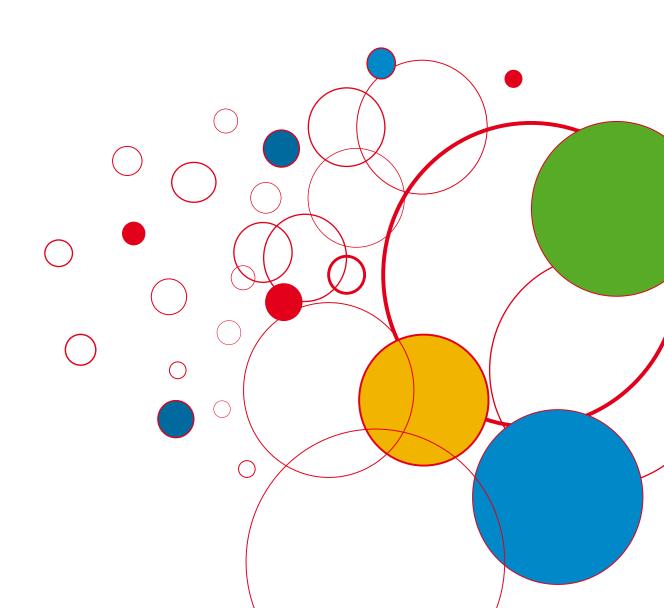


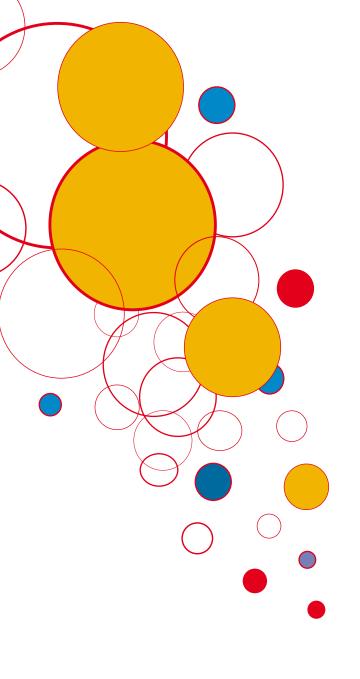
### Introduction

L'Observatoire Régional des Déchets d'Ile de France (ORDIF) a proposé aux collectivités une trame de rapport comprenant des indicateurs techniques et financiers incontournables pour décrire de manière synthétique le service public d'élimination des déchets.

Afin de renforcer la pertinence des données et de faciliter la comparaison avec les collectivités franciliennes, le SMICTOM a souhaité intégrer ces indicateurs depuis le rapport annuel 2006.

Ce format du rapport annuel permet donc de mesurer la qualité du service offert à nos usagers et d'apprécier les performances de collecte sélective sur le territoire du SMICTOM.







# Sommaire

Coi Qu	ntation générale du SMICTOM de la Région de Fontainebleau
Cor	mpétences exercées par le SMICTOM : la collecte des déchets ménagers et assimilés érations assurées par le SMICTOM
Car Org La La Car Rés Evo Qu Tra Les	isation du service public de collecte des déchets
Les	lu service public d'élimination des déchetsp.15 s modalités d'exploitations et les prestations rémunérées par le SMICTOM à des entreprises sous contrat s indicateurs économiques
Le Coi La Dé	res de prévention des déchets et détournement de flux d'ordures ménagèresp.1 compostage individuel pour une réduction des déchets à la source mmunication sur la prévention des déchets reprise des textiles tourner des ordures ménagères vers le recyclage via la collecte des papiers d'écriture de à la création d'une recyclerie
Car Ind	<b>Tu de bord de synthèse des indicateursp.25</b> Factéristiques du syndicat de collecte licateurs techniques sur les opérations de collecte licateurs financiers
	loip.26 mploi d'insertion
Les An Pai	mmunication



# 1/ Présentation générale du SMICTOM de la Région de Fontainebleau

## Composition et territoire du SMICTOM

Nom des collectivités adhérentes	Nombre de communes	Population	Part / population total	Part d'appartements
Communauté de Communes Pays de Fontainebleau	4	34 623	41 %	42%
Communauté de Communes Moret Seine et Loing	12	33 139	39 %	13%
Communauté de Communes Entre Seine et Forêt	3	7 714	9%	8%
Communauté de Communes Pays de Seine	3	9 462	11 %	8%
TOTAL SMICTOM	22	84 938	100 %	17.4%

Tableau de présentation du SMICTOM (source INSEE recensement 2011)

Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe 22 communes rurales et semi urbaines soit 84 938 habitants. Situées dans le sud de la Seine et Marne, ces communes possèdent un parc de logements composé de nombreux logements individuels et résidences secondaires.

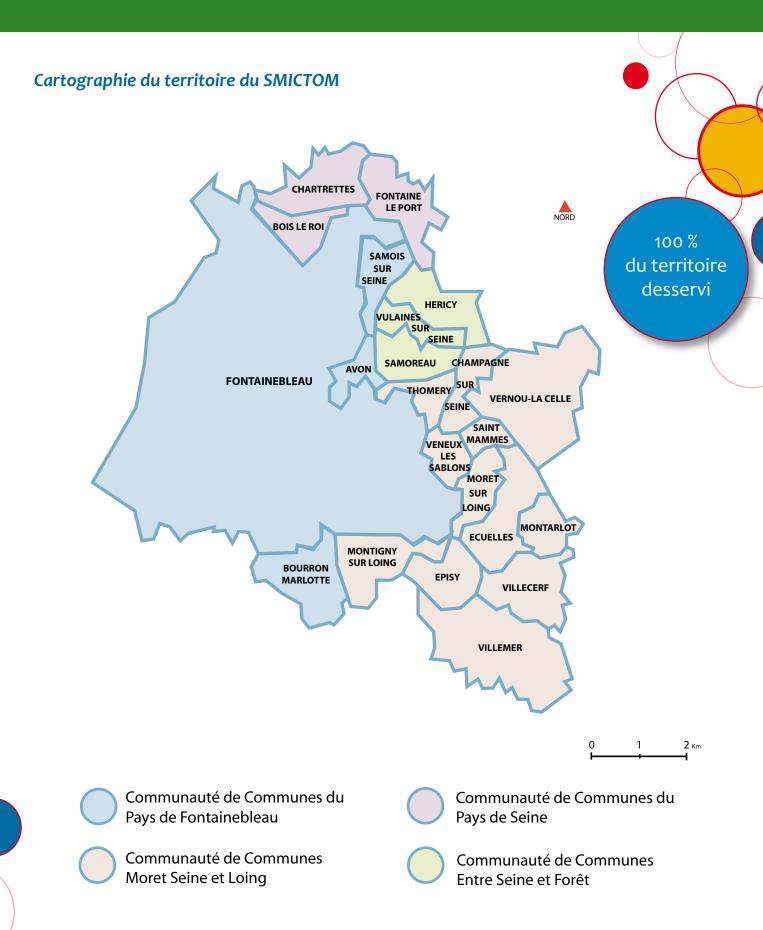
#### Quelques chiffres pour caractériser l'habitat du SMICTOM

Parc de logements total : 41 221 logements Part de résidences principales : 93.5 %

Part de résidences secondaires : 6.5 % (moyenne départementale : 3%)

Part des appartements dans l'ensemble des logements : 17.4%





Carte représentant le territoire desservi par le service public de gestion des déchets

#### Compétences exercées par le SMICTOM : la collecte des déchets ménagers et assimilés

Compétence du SMICTOM : la collecte des déchets ménagers et assimilés

COMPETENCES EXERCEES par le SMICTOM	Ordures ménagères résiduelles	Emballages, journaux, magazines, verre	Déchets verts	Déchets encombrants	Déchets ménagers spéciaux	1	Déchets assimilés aux ordures ménagères (activités des professionnels)
Mode d'organisation de la collecte	Porte à porte	Porte à porte	Porte à porte	Porte à porte (2 communes)	Apport volontaire	Apport volontaire ou sur rendez- vous	Porte à porte Redevance spéciale
Traitement	SMITOM	SMITOM	SMITOM	Véolia Propreté	SMITOM	SMITOM	SMITOM LOMBRIC

#### **Opérations assurées par le SMICTOM**

Les communautés de communes adhérentes au SMICTOM lui ont délégué la compétence de collecte et traitement des déchets ménagers. Le SMICTOM, conformément aux dispositions de la circulaire n°NOR/INT/01/00197/C du 5 juillet 2001, a quant à lui transféré la compétence valorisation/traitement des déchets et gestion des déchèteries au SMITOM Centre Ouest Seine et Marnais appelé LOMBRIC.



# 2/ Organisation du service public de collecte des déchets

#### Caractéristiques des collectes assurées par le SMICTOM

COLLECTE EN	I PORTE A PORT	F FN 2014

COLLEGE LIVE OTTI LIVE LIVE LIVE LIVE LIVE LIVE LIVE LIV					
Modalités de collecte selon les flux	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% de la population desservie	Données de collecte en kg/hab desservi/an
Collecte des ordures ménagères résiduelles (sans GPO)	Prestataire VEOLIA	C1 à C6	Habitat pavillonnaire Bac gris compartimenté couvercle marron Habitat collectif Bac gris couvercle bordeaux En sacs (dans 2 centres ville)	100 %	265
Collecte des déchets verts	Prestataire VEOLIA	C1 à C2	Bac gris compartimenté couvercle marron	82,6 %	53
Collecte sélective du verre	Prestataire VEOLIA	C1 à C2	Habitat pavillonnaire Bac gris compartimenté couvercle jaune <u>Habitat collectif</u> Bac gris couvercle vert	100 %	33
Collecte sélective des journaux magazines et autres emballages	Prestataire VEOLIA	C1 à C2	Habitat pavillonnaire Bac gris compartimenté couvercle jaune Habitat collectif Bac gris couvercle jaune	100 %	49
Collecte des encombrants	Prestataire VEOLIA	4 fois par an	En tas sur la voie publique	20,8 %	12
Collecte des déchets assimilés (activités des professionnels)	Prestataire VEOLIA	C1 à C6	Bac gris couvercle bordeaux	-	-

# **COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE**

En dehors de l'apport en déchèterie accessible pour l'ensemble des habitants du territoire, le SMICTOM a supprimé définitivement les colonnes d'apport volontaire en 2009. Ce choix s'est fait dans un souci d'amélioration du service et des performances par habitant (kilos recyclés par habitant).

Néanmoins, en 2014, des conteneurs semi-enterrés ont été installés à Champagne sur Seine, Veneux-Les Sablons et Ecuelles.

# Organisation de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective sur le territoire du SMICTOM

<u>Pour l'habitat pavillonnaire</u>: la collecte en porte à porte concerne 4 flux différents avec mise à disposition de bacs compartimentés.

<u>Pour l'habitat collectif</u>: la collecte en porte à porte concerne 3 flux différents avec distribution de bacs simples.





Les ordures ménagères et les végétaux





Réalisée par la société VEOLIA PROPRETE dans le cadre du marché notifié en avril 2014 (début d'exécution du marché au 1er juin 2014), la collecte des principaux flux de déchets ménagers s'effectue donc sur la quasi-totalité des communes du SMICTOM selon le mode présenté ci-dessus. Des exceptions sont faites pour :

La collecte des ordures ménagères dans les hypercentres de Fontainebleau et de Moret sur Loing qui s'effectue en bacs et exceptionnellement en sacs.

Suivant la taille et le choix des communes, on distingue des fréquences de collecte des ordures ménagères différentes : de 6 fois par semaine pour l'hypercentre de Fontainebleau à une fois par semaine pour les communes rurales. De la même façon, la fréquence de collecte des emballages varie de 2 fois par semaine à une fois par semaine.

#### La collecte des encombrants en porte à porte

Ce service assuré par VEOLIA PROPRETE est accessible à toutes les communes du SMICTOM qui sont libres d'y adhérer et de choisir les fréquences de collecte. Depuis l'ouverture du réseau de déchèteries, de nombreuses communes décident de supprimer ce service ou de diminuer nettement la fréquence des collectes.

En effet, face aux nouveaux objectifs de valorisation des déchets et aux enjeux environnementaux, nous sommes dans l'obligation de constater que la collecte des encombrants ne permet pas la valorisation exigée par la réglementation :

- le Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs stricts en matière de valorisation des déchets et de réduction du volume de déchets. Les quantités enfouies doivent diminuer.
- un Décret de juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques : ils doivent être valorisés, et donc collectés séparément.
- Afin d'inciter les collectivités à respecter les nouvelles réglementations, l'engagement 246 du Grenelle prévoit une augmentation significative de la taxe sur les décharges.

Diminution des fréquences ou suppression des collectes en porte à porte des encombrants

Ainsi, 20 communes au total ont supprimé la collecte en porte à porte des encombrants. Pour les communes conservant cette collecte en porte à porte, il a été choisi une collecte trimestrielle.

Cette dernière pourra définitivement être supprimée sur tout le territoire lorsqu'une cinquième déchèterie sera construite (secteur de Fontainebleau). La difficulté réside dans le fait de trouver un terrain disponible.

#### La collecte des déchets assimilés (déchets des professionnels)

247 redevables pour 5750 tonnes de déchets assimilés

Cette collecte s'effectue en même temps que la collecte des ordures ménagères et concerne les utilisateurs professionnels (commerçants, entreprises...) du service public d'élimination des déchets qui produisent des quantités d'ordures ménagères supérieures ou égales à 720 litres par semaine.

Pour financer ce service, le SMICTOM a institué, depuis juin 2001, la redevance spéciale. Chaque professionnel utilisateur de ce service paye donc annuellement une redevance spéciale calculée en fonction de la quantité de déchets éliminés.

Tout le travail de suivi des quantités présentées à la collecte est effectué par les ambassadeurs du tri du SMICTOM ou par le collecteur Véolia.

	Nombre de   Tonnages produits par le		
	redevables	redevables	
2005	205	5 613	
2006	207	5 858	
2007	201	5 558	
2008	240	6 154	
2009	239	6 193	
2010	254	6 344	
2011	231	5959	
2012	241	6006	
2013	247	5937	
2014	247	5750.21	

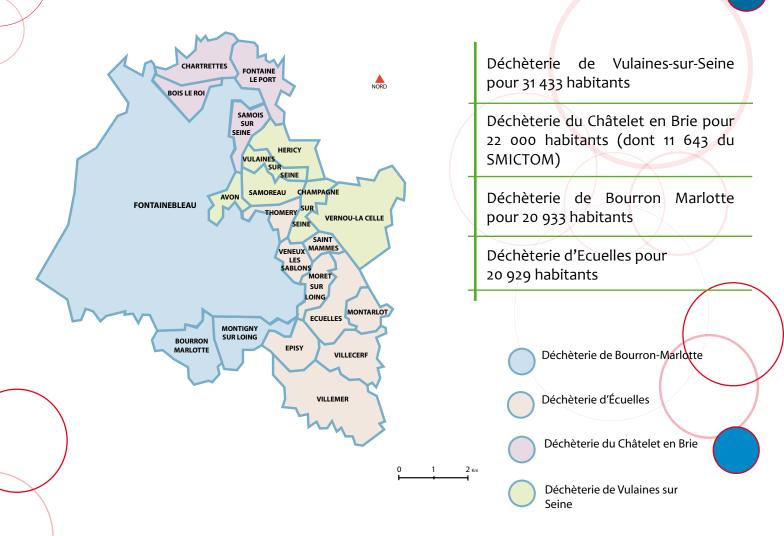
Bilan des redevables du SMICTOM

Un réseau de 4 déchèteries

#### Caractéristiques du réseau de déchèteries

Nombre de déchèteries	4
Tonnage global entrant 2014	14 969.04 Tonnes
Maîtrise d'ouvrage	SMITOM Centre Ouest Seine et Marnais
Mode d'exploitation	Prestataire GENERIS
Jours d'ouverture	7 jours par semaine
Accueil des déchets dangereux des ménages	Oui sur les 4 déchèteries
Accès aux professionnels (artisans, commerçants)	Non depuis 2011 (sauf déchèterie du Châtelet en Brie)

Conformément au plan départemental d'élimination des déchets ménagers, le SMITOM du Centre Ouest Seine et Marnais a ouvert 4 déchèteries pour les communes du SMICTOM de la Région de Fontainebleau. Chaque commune est donc rattachée à une déchèterie selon la cartographie suivante :



Ces déchèteries accueillent les végétaux, les huiles de vidange, le tout venant incinérable, le tout venant non incinérable, les cartons d'emballages, les pneus déjantés, les piles, les métaux, les gravats, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques et les déchets ménagers spéciaux (peinture, batterie, solvant...)



#### Résultats de la collecte sélective en 2014

Au global, 34 512 tonnes collectées en 2014

#### Tonnages collectés en 2014 et performances de collecte

	Données du SMICTOM 2014		Données comparatives lle de France et Seine et Marne 2013		
	Tonnages totaux	Performances en kg/hab	Performances en Kg/hab Ile de France	Performances en Kg/hab Seine et Marne	
Ordures ménagères	23 615	278	295	289	
Emballages journaux magazines	4 150	49	34	38	
Verre	2 843	33	20	22	
Déchets verts	3 689	43	20	34	
Biodéchets	-	-	0.6	0	
Encombrants (hors déchèterie)	215	3	25	15	
TOTAL	34 512	406	394,6	398	

Tonnages des différents flux collectés par le SMICTOM

Une production d'ordures ménagères inférieure à la moyenne francilienne Des performances de collecte sélective supérieures à la moyenne francilienne

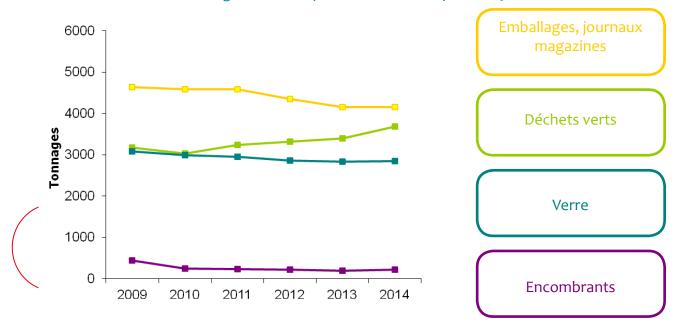
Les performances de collecte se mesurent par le poids collecté par habitant pour chacun des flux.

Les performances atteintes sur le territoire du SMICTOM sont bonnes :

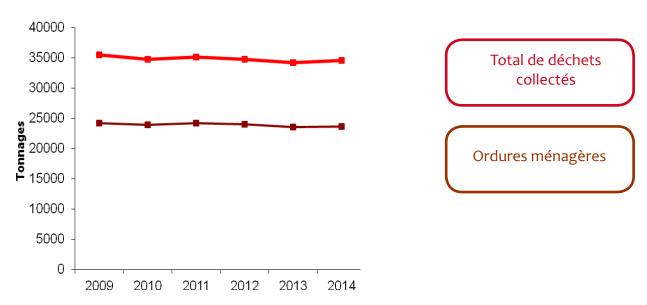
- La production d'ordures ménagères est moins élevée que la moyenne francilienne
- Concernant les emballages, le verre et les déchets verts, les performances par habitant dépassent significativement les performances moyennes d'île de France.

#### Evolution des tonnages collectés par le SMICTOM





#### Evolution des tonnages collectés par le SMICTOM depuis 2009



Depuis 2009, les tonnages de déchets sont stables ou en légère baisse à l'exception des déchets verts. Cette tendance s'explique d'abord par une conjoncture économique ayant eu une conséquence sur le mode de vie des habitants en tant que consommateurs.

De plus, le SMICTOM a renforcé ou mis en place des actions importantes de réduction des déchets dans le cadre de son programme local de prévention des déchets.

Concernant les déchets verts, une forte hausse des tonnages est à noter. Cette dernière est principalement liée à la météo observée, à savoir un été pluvieux favorisant la pousse des végétaux.

C'est pourquoi la promotion du compostage doit être renforcée et apparaît être un outil incontournable de ce programme en détournant des quantités d'ordures ménagères (déchets putrescibles) et de déchets verts.

10

#### Remarque:

Chaque commune peut voir ses résultats de collecte 2014 dans les « fiches adhérents » de l'Arinexe 1.

#### Qualité de la collecte sélective

Pour mesurer la qualité de la collecte sélective, trois caractérisations sont effectuées mensuellement : prélèvement d'un échantillon d'emballages collectés sur le SMICTOM, tri manuel de cet échantillon et mesure des éléments indésirables appelés refus de tri.

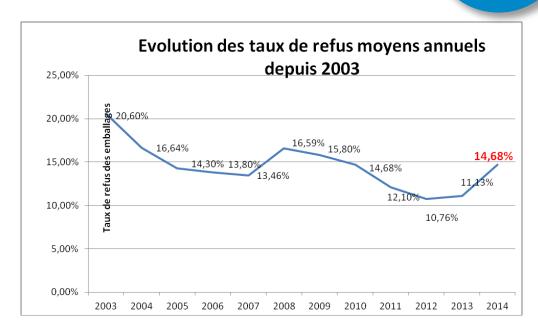
Depuis 2003, la qualité des emballages triés par les habitants du SMICTOM est globalement très bonne.

Même si cette dernière n'a cessé de s'améliorer de puis 2008, on constate une nette dégradation en 2014.

Les actions de contrôle des bacs des habitants par les éco ambassadeurs ont donc été renforcées et de nombreuses communes ont bien voulu relayer l'information dans leurs bulletins municipaux.

Cette tendance doit i m p é r a t i v e m e n t s'inverser et le taux de refus doit rester inférieur à 15% si l'on souhaite obtenir 100% des soutiens de l'éco organisme Eco Emballages.

Les caractérisations permettent également d'évaluer la composition des emballages par type de matériaux. Taux de refus des emballages Année 2014 Un taux de refus moyen de 14.68% en 2014



Composition moyenne (en poids) des emballages collectés en 2014

Erreurs de tri : 15 %

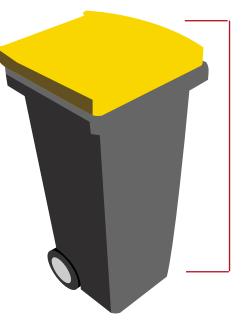
Tetrapack: 3 %

Métaux (acier, aluminium): 5 %

Plastiques: 15 %

Cartons: 15 %

Journaux Magazines: 47 %



Les suivis réalisés sur le terrain par les ambassadeurs du tri consistent à apposer un scotch sur les bacs mal triés et à déposer un avis de passage chez l'habitant pour lui indiquer l'erreur qui a causé le refus de collecte.

Afin d'améliorer les performances de qualité et de mieux cibler la sensibilisation des habitants, les suivis ont été renforcés dans les communes qui présentaient des taux de refus plus importants.

Le tableau ci-dessous présente le taux annuel moyen de refus de bacs issu des suivis effectués par les ambassadeurs du tri.

#### Taux de refus moyen des bacs par commune Année 2014

Commune	%
Avon	9
Bois le Roi	12
Bourron Marlotte	12
Champagne sur Seine	12
Chartrettes	11
Ecuelles	10
Episy Montarlot	5
Fontainebleau	4
Fontaine le Port	14
Héricy	13
Montigny	6

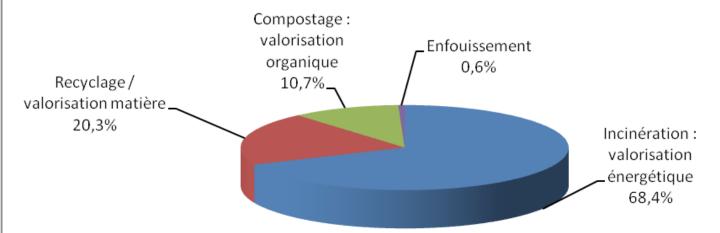
Commune	%
Moret sur Loing	13
Samoreau	11
Samois sur Seine	14
Saint Mammès	7
Thomery	13
Vernou La Celle sur Seine	13
Veneux-Les Sablons	14
Villecerf Villemer	7
Vulaines	12

1 bac sur 10 présenté à la collecte est mal trié

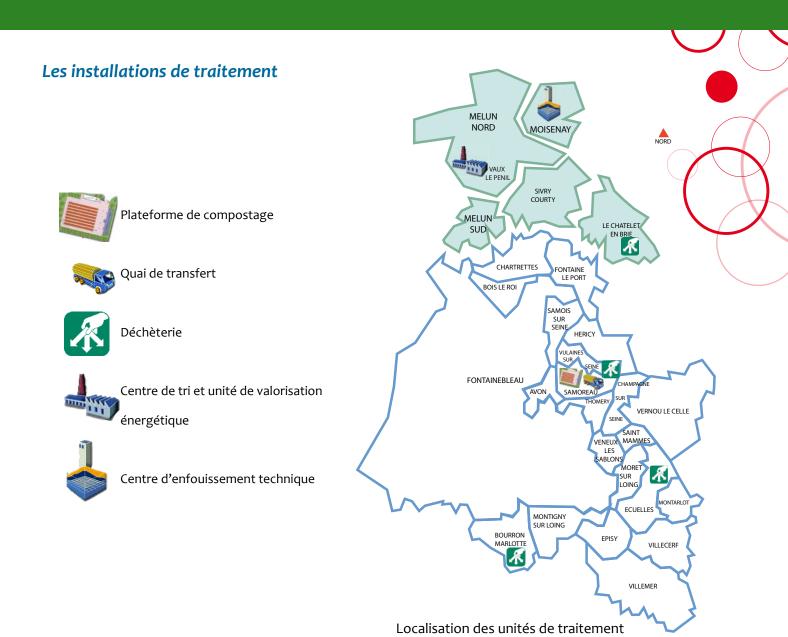
Plus le taux est faible, plus la qualité des emballages présentés est bonne. En moyenne, sur l'ensemble des suivis de collecte effectués en 2014, 1 bac sur 10 est refusé parce qu'il comporte trop d'erreurs de tri.

#### Traitement/valorisation des déchets collectés par le SMICTOM

Mode de valorisation des déchets collectés par le SMICTOM Année 2014



En 2014, 99.4% des déchets collectés par le SMICTOM ont été orientés vers une filière de valorisation.



Pour réduire les coûts de transports et les nuisances associées, les ordures ménagères, les emballages et le verre collectés sur le territoire du SMICTOM transitent en premier lieu par le quai de transfert de Samoreau. Les déchets sont alors regroupés avant d'être acheminés vers les sites de traitement et de valorisation.

Les ordures ménagères résiduelles sont ensuite transférées vers l'Unité de Valorisation Energétique de Vaux le Pénil.

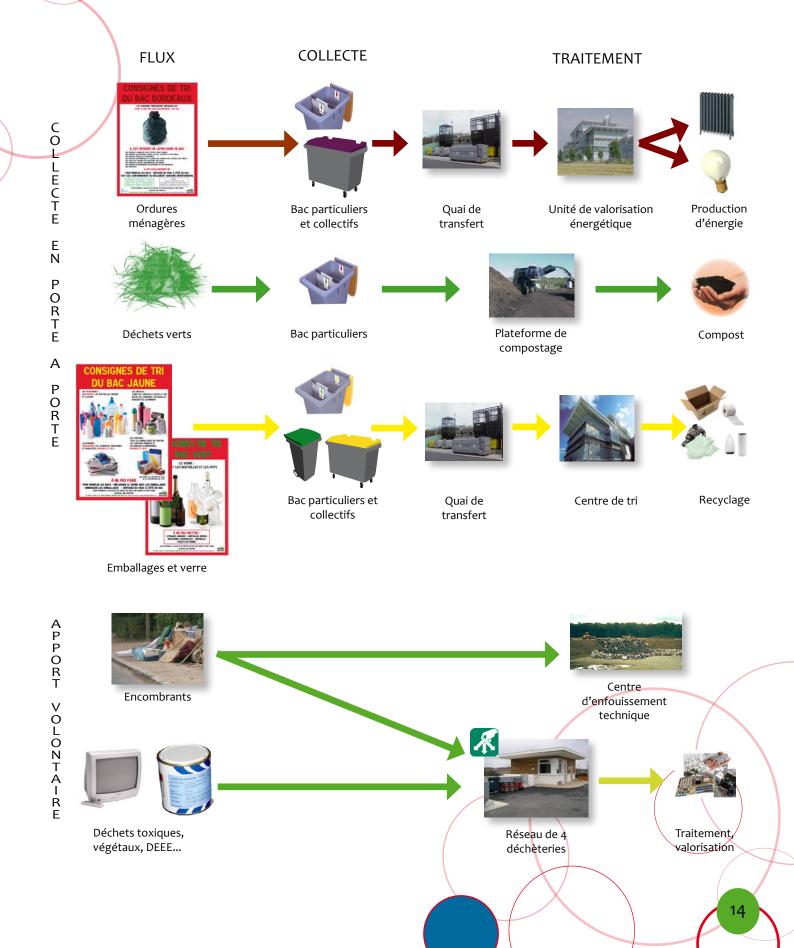
Les emballages et journaux magazines rejoignent le centre de tri de Vaux le Pénil.

Le verre repart directement chez le repreneur pour être valorisé.

Les végétaux sont directement compostés sur la plateforme de compostage de Samoreau.

Les encombrants collectés en porte à porte sont quant à eux enfouis sur le Centre d'Enfouissement Technique de Classe 2 de Moisenay.

#### Schéma récapitulatif de l'organisation de la collecte



# 3/ Coût du service public d'élimination des déchets

Les modalités d'exploitations et les prestations rémunérées par le SMICTOM à des entreprises sous contrat

Les marchés publics

	i di di di			
Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Echéance	des prestations en 2014 en € TTC
VEOLIA	Collecte et évacuation des déchets ménagers et assimilés	Marché public de 8 ans	31 mai 2022	4 750 708.14 €
Plastic Omnium	Fournitures des bacs	Marché public de 4 ans	1er novembre 2015	147 230.83 €
AIPRéFon	Maintenance du parc de bacs Livraison des composteurs	Marché public de 4 ans	31 mars 2019	245 735.69 €
AIPRéFon	Service Allo déchets	Marché public de 4 ans	1er novembre 2016	97 759.81 €

**TOTAL** 5 241 434.47€

Montant annuel

Le coût de collecte augmente chaque année en raison de la hausse des prix : augmentation du coût de main d'œuvre, hausse du prix du carburant, variation des tonnages...

#### La délégation de service public

Nom de l'établissement public	Nature de la prestation	Type de contrat et durée échéance	Montant annuel des prestations en 2014 en € TTC
SMITOM	Traitement / Valorisation des déchets ménagers	Délégation de	4 982 099.41 €
LOMBRIC		Service Public	(cotisation + traitement)

1 - 12

# Les indicateurs économiques

Les indicateurs fournis ci-dessous servent à exprimer les coûts de gestion des déchets du SMICTOM pour l'année 2014. Il s'agit donc d'une approche différente de l'approche budgétaire.

Les indicateurs de coût

$\triangle$		année 2014 du SMICTOM	total	EII €/IIdD
	<u>COÛT</u>	Prestations de maintenance, collecte et traitement	7 355 337.8 €	86 €
	du service public de	Contributions versées au SMITOM (cotisation annuelle)	2 623 205.28 €	31€
g	gestion des déchets	Frais de fonctionnement du SMICTOM (frais d'administration, de communication, de personnel)	668 010.45 €	8€
		Amortissements des biens	279 693.05 €	3€

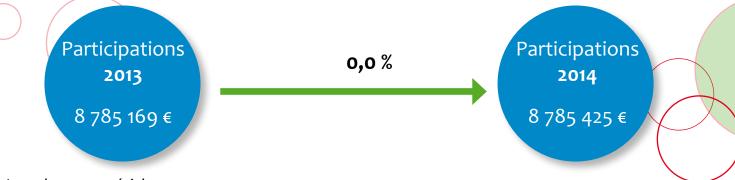
#### Les indicateurs de financement

25 € 103 €
0 € 11 €
2 € 11 €
6

#### Les contributions des collectivités adhérentes

Votées en début d'année, les participations des collectivités adhérentes correspondent à l'ensemble des coûts de collecte, de traitement, de maintenance, d'achat des bacs ainsi qu'aux charges de fonctionnement du SMICTOM. Elles sont fonction des tonnages collectés, des services rendus et de la population desservie. Elles font l'objet d'un réajustement l'année suivante en fonction des tonnages effectivement générés.

En 2014, les participations sont restées stables pour l'ensemble des collectivités adhérentes malgré la hausse des coûts de collecte et de traitement.



#### La redevance spéciale

Pour chaque professionnel assujetti, le montant de la redevance spéciale est calculé sur la base des litrages déclarés et contrôlés des bacs « ordures ménagères ». La TEOM de l'année précédente étant déduite.

Le coût pour 2014 a été conservé : 0,038 €/litre.

	Coût /Litre	Produit perçu par	Nombre de
		le SMICTOM*	redevables
2003	0,027€	528 521 €	127
2004	0,029€	770 209 €	194
2005	0,030€	818 495 €	205
2006	0,031€	894 027 €	207
2007	0,032€	890 142 €	201
2008	0,032€	840 097 €	240
2009	0,034 €	926 466 €	239
2010	0,034 €	899 771 €	254
2011	0.036 €	905 095 €	231
2012	0.038 €	994 313 €	241
2013	0.038€	945 337 €	247
2014	0.038 €	945 660 €	247

En 2014, 247 conventions ont été signées. Le montant perçu reste stable. \* produit du reversement aux communes (80%)

# 4/ Mesures de prévention des déchets et détournements de flux d'ordures ménagères

En 2010, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau a signé un partenariat de cinq ans avec l'ADEME et le Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre d'un programme local de prévention des déchets. Ce dernier consiste à se fixer des objectifs ambitieux de réduction de la production de déchets, en accord avec les objectifs du Grenelle de l'environnement :

- réduire de 7 % la production d'ordures ménagères et assimilées par habitant sur les cinq prochaines années, soit 5kg/hab/an.
  - diminuer de 15% les quantités partant à l'incinération ou au stockage.

Pour l'atteinte de ces objectifs, plusieurs actions ont été poursuivies en 2014 :

- Mise en place du compostage collectif
- Réalisation d'une enquète sur la pratique du compostage
- Actions de communication sur la prévention des déchets

#### Le compostage individuel pour une réduction des déchets à la source

Dans une logique de développement durable, le SMICTOM ainsi que l'ADEME subventionnent l'acquisition de composteurs individuels. Ce geste éco-citoyen permet de réduire les quantités de déchets à la source et par conséquent les coûts de collecte tout en permettant l'obtention d'un amendement naturel.

Les différents composteur	Bois	Bois	Plastique	Plastique
	400 litres	800 litres	400 litres	600 litres
Prix d'achat TTC SMICTOM	54,68 €	76,75 €	48,34 €	67,65 €
Participation SMICTOM	27,68 €	42,75 €	28,34 €	39,65€
(hors subvention)				
Prix unitaire de vente aux	27€	34 €	20 €	28 €
particuliers	1	I	I	ı

Depuis 2002, 3215 composteurs ont ainsi été acquis sur l'ensemble du syndicat.

#### Nombre de composteurs distribués par an

2002	124
2003	247
2004	207
2005	239
2006	146
2007	165
2008	197
2009	378
2010	320
2011	389
2012	227
2013	283
2014	293



293 composteurs individuels acquis en 2014



Devant les objectifs de réduction des déchets, le SMICTOM renforce chaque année la communication sur le compostage individuel.

L'année 2014 a aussi été marquée par un travail important de formation dirigée vers les enfants (animations scolaires, mise place d'un composteur pédagogique) et vers les adultes par l'intermédiaire de tous les relais possible (participation aux évènements locaux, partenariats avec les associations locales, tenues de stands, conférences).

Deux objectifs sont visés :

- trouver des relais pour transmettre le savoir et l'envie de la pratique du compostage.
- mieux former à la pratique du compostage : plutôt que de promouvoir l'achat de composteurs, il s'agit de valoriser la pratique du compostage.

Pour les établissements scolaires qui ont accepté de mettre en place le compostage, le SMICTOM procède à un contrôle régulier des composteurs et constate pour le moment que la pratique fonctionne très bien.

Voici les établissements concernés par une animation sur le compostage et/ou la mise en place du compostage en 2014 :

- Mise en place du compostage à l'ERPD (Ecole Régionale du Premier Degré) de Saint Mammès
- Mise en place du compostage au centre de loisirs de Montigny sur Loing
- Mise en place du compostage au Collège Sisley à Moret sur Loing
- Mise en place du compostage au Collège Jeanne d'Arc Saint Aspais à Fontainebleau

Au total, 12 structures ont été formées au compostage depuis 2011.

Concernant le compostage collectif, une résidence a été concernée par la mise en place de cette pratique en 2014. Il s'agit de la Résidence du Bois à Avon.

Enfin, un nouvel appel à projet a été formulé auprès des élus délégués du SMICTOM afin de recenser les sites qui pourraient s'inscrire dans cette démarche (toujours en attente).





#### Communication sur la prévention des déchets

#### Opération Chariot écologique :

Pour la cinquième année consécutive, le SMICTOM a pu intervenir dans les supermarchés. En 2014, les partenariats avec les enseignes se sont enrichis puisque Intermarché s'est ajouté à Carrefour Market.

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, le SMICTOM était donc présent dans les Carrefour Market d'Avon et d'Ecuelles, dans les Intermarché de Veneux-Les Sablons et Moret sur Loing.

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, inscrite dans le cadre de la campagne nationale « Réduisons nos déchets, ça déborde », impulsée par l'ADEME, est un moment fort de mobilisation. En 2014, le SMICTOM s'est penché sur la prévention des déchets et la prévention de leur toxicité. En effet, s'il faut garder en tête que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, il faut aussi toujours veiller à ce que le déchet que l'on produit ne soit pas toxique.

Le SMICTOM a donc présenté son chariot écologique avec beaucoup de produits ayant une moindre conséquence sur la production de déchets (moins d'emballages) mais aussi des produits alternatifs aux produits toxiques.

Dans le cadre de cette action, les habitants pouvaient jouer pour remporter le chariot écologique en devinant son prix.

#### Animations sur la prévention des déchets

De manière progressive, les animations se tournent de plus en plus vers les problématiques de prévention des déchets, qui vont plus loin que le tri et le recyclage.

La problématique selon laquelle le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas aborde plusieurs champs :

- Le compostage
- La consommation :
   gaspillage alimentaire, meilleure utilisation des produits
- Le réemploi par la solidarité
- La réutilisation chez soi
- Les produits d'entretien faits soi-même

Voir chapitre 7 Communication pour connaître/les structures concernées.







#### La reprise des textiles

En mai 2012, une convention a été renouvelée avec la Société Eco Textile afin de poursuivre et d'améliorer la gestion des bornes textiles du territoire.

Cette décision est motivée par deux éléments :

Tout d'abord la gestion des bornes par le SMICTOM permet un meilleur suivi du service sur le territoire. Il s'agit donc d'offrir le meilleur service aux habitants.

Ensuite, cette activité est compatible avec le programme de prévention des déchets du SMICTOM puisque les textiles déposés dans ces bornes sont des flux d'ordures ménagères évités. De plus, ces textiles sont de ce fait recyclés et non plus incinérés.

Voici le détail des tonnages récupérés par commune :

voici le detail des tormage			Nombre de bornes en
	Tonnage 2013	Tonnage 2014	2014
AVON	36.6	33.7	7
BOIS LE ROI	10.3	<b>5.</b> 6	2
BOURRON MARLOTTE	-	-	0
CHAMPAGNE SUR SEINE	10.2	6.1	1
CHARTRETTES	-	-	0
ECUELLES	11.2	6.2	1
EPISY	1.8	1.2	1
FONTAINE LE PORT	-	1.5	1
FONTAINEBLEAU	4.7	3.6	1
HERICY	8.8	8.2	2
MONTARLOT	-	0.6	1
MONTIGNY SUR LOING	13.3	13	4
MORET SUR LOING	14.8	10.8	3
SAINT MAMMES	6.2	5.5	2
SAMOIS SUR SEINE	2.7	2	1
SAMOREAU	17.3	18.2	3
THOMERY	3.3	3.6	1
VENEUX LES SABLONS	10	8.8	2
VERNOU LA CELLE	-	-	0
VILLECERF	-	-	0
VILLEMER	1.2	0.8	1
YULAINES SUR SEINE	3.6	3.4	1
TOTAL	155.8	132.8	35
	\		



18 communes ont accepté d'implanter des bornes pour le textile

> 132.8 tonnes de textile récupérées en 2014

En 2014, 132.8 tonnes de textiles ont été récupérées.

La production de déchets de textiles peut représenter jusqu'à 6 kg/hab/an.

Sur le territoire du SMICTOM, seulement 1.6 kg est aujourd'hui capté.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'envisager de nouvelles implantations et de communiquer auprès des habitants du territoire.

#### Détourner des ordures ménagères vers le recyclage via la collecte des papiers d'écriture

En 2010, compte tenu de la demande grandissante concernant la reprise des papiers dits «d'écriture », «de bureau » ou « d'impression », le SMICTOM a mis en place une collecte destinée aux administrations, aux établissements publics et aux différentes écoles, collèges et lycées du territoire.

En effet, il est à noter que ces papiers d'une autre catégorie que les journaux magazines ne doivent pas se retrouver dans les bacs jaunes car ils n'ont pas les mêmes caractéristiques de recyclage. Les deux catégories concernées par cette collecte sont :

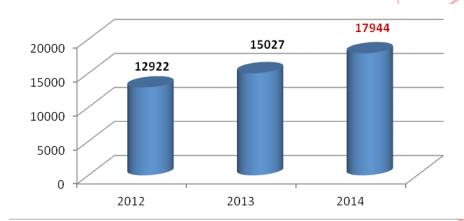
- Papiers colorés : assimilés Sorte 2.06 (archives couleurs). Il s'agit des papiers triés provenant de la corbeille de bureau (correspondance à base de papiers d'impression et écriture, de couleur blanc ou pastel, imprimés ou non).
- Papiers blancs : assimilé Sorte 3.05 (archives blanches sans bois). Il s'agit des papiers d'écriture blancs triés sans bois, en provenance d'archives de bureau, exempts de livres de caisses, de papier carbone et d'adhésifs insolubles dans l'eau.

La mise en place de cette reprise des papiers permet de réduire le gisement aujourd'hui présent dans les ordures ménagères, donc incinéré. Ces papiers peuvent ainsi être recyclés.

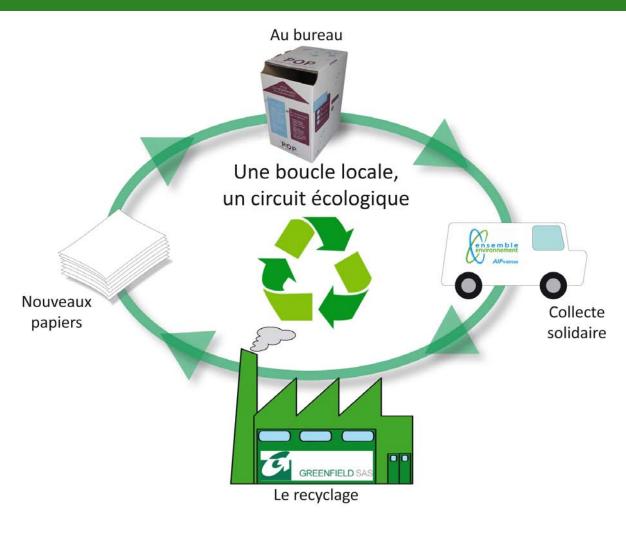
L'année 2014 a permis de continuer à développer cette collecte puisque les tonnages sont en hausse. En effet, une sensibilisation a été menée dans les établissements qui avaient une convention mais qui rencontraient des difficultés de fonctionnement. Cette relance a permis de collecter plus de tonnages. De plus, de nouvelles conventions sont à noter.

#### Voici le bilan 2014 en chiffres :

Évolution des tonnages de 2012 à 2014



17 tonnes de papiers récupérées et recyclées



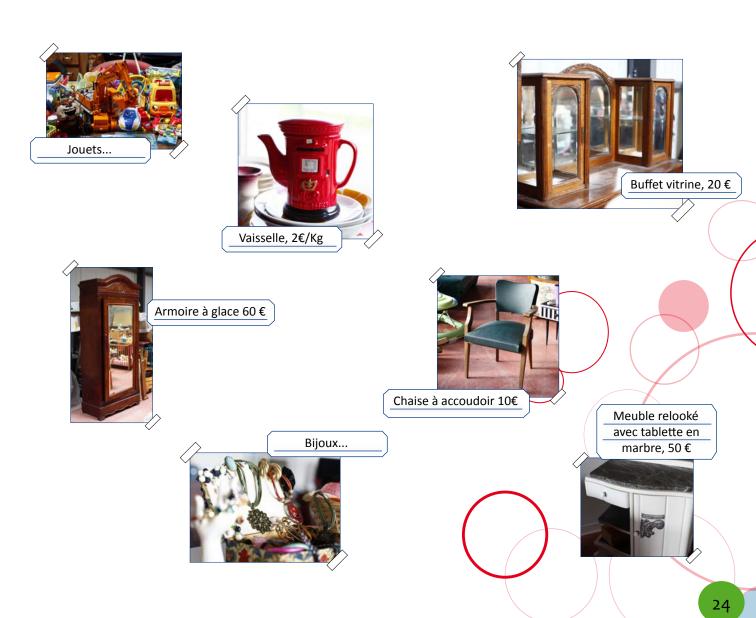


#### Aide à la création d'une recyclerie

Une recyclerie est un magasin qui vend toutes sortes d'objets d'occasion à des prix très attractifs. Ces objets ont la particularité d'avoir été sauvés de la destruction, ils ont droit à une seconde chance. Ils proviennent tous du service d'enlèvement des encombrants «Allo déchets» géré par l'entreprise d'insertion AIP.Ré.Fon.

«Allo déchets» est un service de collecte des encombrants des particuliers sur rendez-vous. Financé en majorité par le SMICTOM, une petite partie du coût de ce service reste à la charge du particulier. Avant destinée entièrement à la déchèterie, une partie de ces objets, ceux qui sont en bon état bien sûr, est maintenant valorisée. Ces objets sont nettoyés, restaurés, et bientôt relookés, puis revendus! C'est grâce au soutien du SMICTOM que cette boutique a pu voir le jour.





# 5/ Tableau de bord de synthèse des indicateurs

Cette partie synthétise les indicateurs clés du service de collecte des déchets délivré par le SMICTOM.

#### Caractéristiques du syndicat de collecte

Nom: SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Compétence : Collecte

Nombre de communes : 22 Taux d'habitat vertical : 17.4%

Population desservie: 84 938 (source INSEE 2011)



#### Indicateurs techniques sur les opérations de collecte

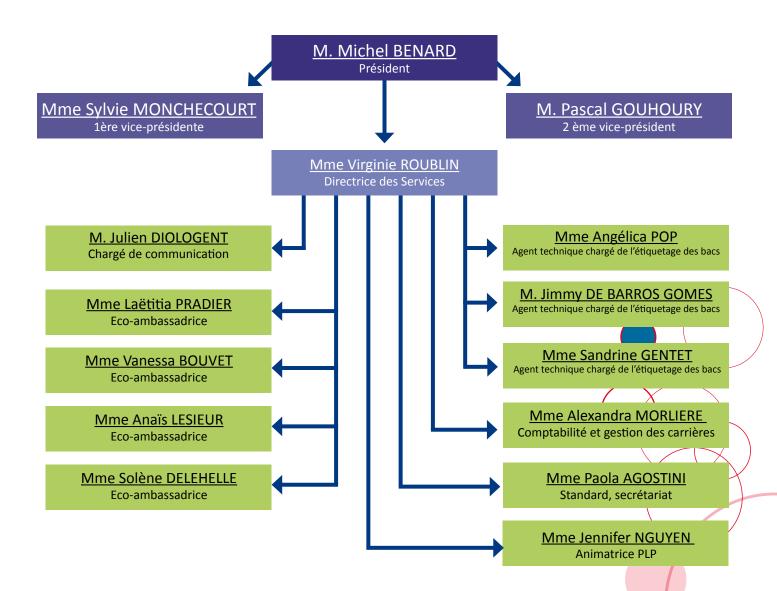
Mode de gestion du service de collecte	Prestation de services
Fréquence des collectes par semaine	1 à 6

	Evolution par rapport
	à 2013
34 512 T	+1.1 %
99.4 %	+ 0.0 pts
406kg/hab	+1.5 %
278 kg/hab	+0.7 %
43 kg/hab	+7.5%
49 kg/hab	0%
33 kg/hab	o %
14.68%	+3.5 pts
de 20 929 à 31 4	33 habitants
176 kg/	hab
Valorisation ér	• , .
	99.4 % 406kg/hab 278 kg/hab 43 kg/hab 49 kg/hab 33 kg/hab 14.68% de 20 929 à 31 4

#### **Indicateurs financiers**

•	Montant total	En €/hab	
Contributions des collectivités adhérentes	8 785 169 €	103.43 €	

# 6/ L'emploi



#### L'emploi d'insertion

Dans une politique de développement durable, le SMICTOM souhaite favoriser l'emploi des personnes qui ont peu, voire aucune expérience professionnelle, ou qui rencontrent des difficultés d'insertion. C'est pourquoi, conformément à l'article 14 du nouveau code des marchés publics, l'action d'insertion fait partie des conditions d'exécution du marché de maintenance des bacs.

Le prestataire du marché : L'AIPRÉFON (Association d'Insertion Professionnelle de la Région de Fontainebleau) est une structure d'insertion et de formation professionnelle ayant pour objectif de permettre un retour à l'emploi de personnes en difficultés grâce aux métiers liés à l'environnement.

# 7/ La communication

#### Les éco-ambassadeurs

La communication est essentielle pour que chacun prenne conscience des enjeux de la gestion durable des déchets, à savoir trier et réduire sa production de déchets. Les 4 éco-ambassadeurs du SMICTOM se chargent au quotidien de faire passer ce message auprès de la population du syndicat en effectuant diverses missions.

Contrôle de la qualité de la collecte

Le contrôle de la qualité de la collecte sélective s'effectue par :

#### Les « suivis de collecte » et « suivis de benne » :

Ces suivis consistent à vérifier, en précédant ou en suivant le passage de la benne de collecte, l'application des consignes de tri et d'informer les habitants des erreurs à éviter.



Ce sont des actions menées en porte à porte permettant, suite aux retours fournis par le collecteur, d'expliquer les raisons des refus de collecte et de répondre à toutes les questions des habitants sur les consignes de tri.

En plus de dresser un bilan de la qualité de tri, ces actions permettent une information personnalisée auprès des habitants.

#### Animations scolaires

Tout au long de l'année, les éco-ambassadeurs formés pour l'animation en milieu scolaire interviennent dans les écoles, collèges ou centres de loisirs des communes du SMICTOM. L'objectif étant d'inculquer aux plus jeunes l'esprit du tri, de la réduction des déchets à la source et le respect de l'environnement par l'intermédiaire de jeux ou de supports pédagogiques ludiques conçus par les éco-ambassadeurs.

En 2014, 51 animations de sensibilisation ont été effectuées auprès des écoles et structures éducatives. Le nombre d'animations par rapport à 2013 est en augmentation. Ces animations sont orientées vers la sensibilisation au tri, au recyclage et à la prévention des déchets (compostage, réutilisation, éco consommation...). La moitié d'entre-elles sont réalisées en CE2/CM1.

 $\mathcal{C}$ 'est au total 1317 enfants qui ont assisté aux différentes animations.

Les villes de Champagne-sur-Seine, Samois-sur-Seine, Fontainebleau, Héricy et Avon concentrent la majorité des interventions.



#### **Participation aux manifestations locales**

Les éco-ambassadeurs animent des stands d'information lors des manifestations locales. Ainsi, en 2014, le SMICTOM était présent lors des évènements suivants:

> Le Festival Terre Avenir à Veneux-les-Sablons Stand compostage lors de l'opération broyage des sapins à Fontainebleau La Fête de Printemps à Moret sur Loing

#### Semaine du Développement Durable :

partenariat avec l'ONF, Seine et Marne Tourisme, La réserve de Biosphère de Fontainebleau, Les amis de la forêt de Fontainebleau et la Ville de Fontainebleau pour une sensibilisation sur la longue vie des déchets dans la nature. 400 scolaires ont été sensibilisés.

Semaine de la réduction des déchets : opération Chariot écologique en partenariat avec Carrefour Market et Intermarché

Troc au plantes, stand compostage à Veneux-Les Sablons
Portes ouvertes du SMITOM LOMBRIC
Fête de la Nature à Champagne sur Seine, ateliers compostage
Rendez-vous au jardin à Avon
Portes ouvertes aux jardins familliaux de Fontainebleau
Disco Soup à Avon

Conférence « consommer mieux, moins, autrement » à Chartrettes lors de la Semaine du Développement Durable

Formation au compostage des agents des services espaces verts de la Commune de Veneux-Les Sablons

Ces stands ont pour but d'informer et de renseigner les habitants sur la gestion des déchets et les gestes éco citoyens.

Pour le Festival Terre Avenir, le SMICTOM a amélioré son espace dédié à la prévention des déchets ainsi que le stand « Chamboul' tout » sur la toxicité des déchets. Les enfants et les adultes ont pu jouer et gagner des produits d'entretien écologiques et assister aux ateliers « faire ses produits d'entretien soimême ».



#### Les autres outils de communication

Parallèlement aux actions réalisées par les éco-ambassadeurs, le SMICTOM développe des outils pour favoriser la communication et faciliter la remontée d'informations de la part des usagers.

#### **Quelques exemples:**



#### Un site internet dynamique

Un site régulièrement mis à jour avec toutes les informations nécessaires à la gestion durable des déchets : actualités, le tri , le recyclage, la prévention des déchets, le compostage et des documents à télécharger. Les habitants ont la possibilité de poser des questions directement par mail, ce qui a permis de répondre à plus de 133 questions ou demandes de renseignements en 2014.

#### Les calendriers de collecte

Distribués à chaque habitant du SMICTOM, les calendriers rappellent les jours de collecte des différents types de déchets ainsi que les consignes de tri à respecter. Au verso, sont indiqués des gestes simples sur la prévention des déchets à l'attention du grand public et les différentes solutions pour gérer les déchets verts.

#### La lettre mensuelle « Il était une fois le SMICTOM »

Il s'agit d'une lettre d'information pratique qui traite chaque mois d'un thème particulier afin d'informer les habitants sur tous les sujets liés à la gestion des déchets (services proposés par le SMICTOM, le tri, la prévention des déchets, le compostage.). En 2014 nous avons eu les lettres :

# The state was the for the Collection For the state and the state of t



#### Il était une fois le SMICTOM...

Et ses éco-ambassadeurs	Janvier
Et la qualité du tri	Février
Et le printemps!	Mars
Et les services à l'habitant	Avril
Et la consommation responsable	Mai
Et le gaspillage alimentaire	Juin
Et les encombrants	Septembre
Et le jardinage d'automne	Octobre
Et la SERD 2014	Novembre
Et les fêtes de fin d'année!	Décembre

















#### Sachet de graines de plantes mellifères

Permet de renforcer la biodiversité des jardins, il est un complément à la pratique du compostage.

#### Guide du tri

Création d'un nouveau guide du tri, plus clair et plus complet.

#### **Guide gardien**

Ce guide est destiné aux gardiens d'immeuble afin de répondre à toutes leurs questions et de les orienter au mieux dans leur gestion quotidienne des déchets.

#### Affiches de tri

Affiches de tri grand format pour l'habitat collectif (consignes).

#### Une série de films sur le compostage

Cette première série est principalement axée sur le compostage et l'entretien du jardin facile. Ils sont très vivants et très ludiques. Ils sont visibles en permanence sur le site internet à la page «compostage» et sont diffusés sur des stands, lors des conférences ou lors des animations scolaires.

Après « l'Introduction», on y voit comment «Démarrer le compostage» puis « Que mettre dans le composteur». Ensuite on voit «Comment conduire son composteur» puis «Les différentes phases du compost» et comment s'en servir. Et enfin «l'entretien du jardin facile».

Au total, il y a eu 1095 vues cumulées soit 31 heures sur le site internet du SMICTOM en 2014.



Toutes ces actions contribuent à maintenir la qualité des déchets triés et à sensibiliser à la prévention des déchets

# LA COLLECTE



SMICTOM de la Région de Fontainebleau BP 04

77 250 VENEUX LES SABLONS

Tél: 01 60 70 88 99 Fax: 01 60 70 88 98 smictom2@wanadoo.fr

www.smictom-regionfontainebleau.fr

Une question?

Numéro vert 0 800 133 895

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

# LE TRAITEMENT



SMITOM Centre Ouest Seine et Marnais ZAC du Tertre de Chérisy CD 408 77 000 VAUX LE PENIL

> Tél: 01 64 83 58 60 Fax: 01 64 83 58 69 www.lombric.fr

Numéro vert 0 800 814 910

Rapport établi par les services du SMICTOM Présenté au Conseil Syndical du 30 j<mark>uin 2015</mark>

## **ANNEXES**

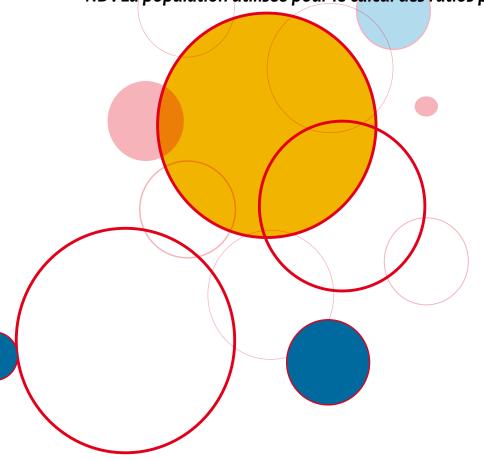
## Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau

Communauté de Communes Moret-Seine et Loing

Communauté de Communes Entre Seine et Forêt

Communauté de Communes Pays de Seine

NB: La population utilisée pour le calcul des ratios provient du recensement 2011



Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau

Constituée de 4 communes.

Population: 34 623

- Avon: 14 383 habitants

Bourron Marlotte: 2 772 habitantsFontainebleau: 15 287 habitantsSamois sur Seine: 2 181 habitants



### Tonnages collectés en 2014

_					
	Ordures ménagères en tonnes	Déchets verts en tonnes	Emballages en tonnes	Verre en tonnes	Encombrants en tonnes
Avon	3 240	255	586	350	-
<b>Bourron Marlotte</b>	749	137	168	130	-
Fontainebleau	4 928	192	852	522	185
Samois sur Seine	636	112	103	98	-
CCPF	9 553	696	1 709	1 100	-

### Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2014

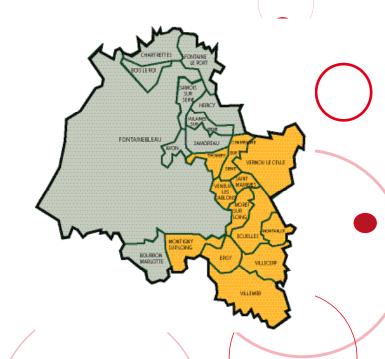
	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Avon	225	18	41	24	-
<b>Bourron Marlotte</b>	270	49	61	47	-
Fontainebleau	322	13	56	34	12
Samois sur Seine	292	51	47	45	-
CCPF	276	20	49	32	-

	Composteurs individuels	Composteurs individuels	Evolution des
	acquis en 2013	acquis en 2014	acquisitions
Avon	20	17	<b>&gt;</b>
<b>Bourron Marlotte</b>	10	9	<b>&gt;</b>
Fontainebleau	15	25	<b>7</b>
Samois sur Seine	12	20	7
CCPF	57	71	7

# Communauté de Communes Moret Seine et Loing

Constituée de 12 communes Population : 33 139

> 6 621 habitants - Champagne sur Seine: - Episy / Montarlot: 767 habitants - Ecuelles: 2 534 habitants 4 464 habitants - Moret-sur-loing: - Saint-Mammes: 3 308habitants - Thomery: 3 515 habitants - Veneux-les-Sablons: 4 922 habitants - Vernou-la-Celle: 2 715 habitants - Villecerf: 723 habitants - Villemer: 696 habitants - Montigny-sur-Loing: 2 874 habitants



### Tonnages collectés en 2014

	Ordures	Déchets verts	Emballages	Verre	Encombrants
	ménagères	en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes
	en tonnes				
Champagne sur Seine	1 643	234	254	156	-
Episy / Montarlot	191	25	38	31	-
Ecuelles	736	161	129	77	-
Moret sur Loing	1 111	191	225	147	-
Saint Mammes	802	193	143	102	-
Thomery	856	311	179	134	-
Veneux les Sablons	1 150	362	243	174	- (
Vernou la Celle	742	153	113	93	-
Villecerf / Villemer	357	74	70	56	_
Montigny sur loing	825	187	145	110	-
CC Moret Seine et Loing	8 412	1 892	1 539	1 080	-

## Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2014

	Ordures	Déchets verts	Emballages	Verre	Encombrants
	ménagères	en kg/hab	en kg/hab	en kg/hab	en kg/hab
	en kg/hab				
Champagne sur Seine	248	35	38	24	-
Episy / Montarlot	249	33	50	40	-
Ecuelles	290	64	51	30	-
Moret sur Loing	249	43	50	33	-
Saint Mammes	242	58	43	31	-
Thomery	244	88	51	38	-
Veneux les Sablons	234	74	49	35	-
Vernou la Celle	273	56	42	34	-
Villecerf / Villemer	252	52	49	39	-
Montigny sur Loing	287	65	50	38	-
CC Moret Seine et Loing	254	57	46	33	-

	Composteurs	Composteurs	Evolution des
	individuels acquis	individuels acquis	acquisitions
	en 2013	en 2014	
Champagne sur Seine	4	6	
Episy	5	3	<b>&gt;</b>
Ecuelles	12	7	<b>&gt;</b>
Moret sur Loing	15	17	
Montigny sur Loing	13	15	
Montarlot	3	0	<u> </u>
Saint Mammes	22	19	<b>&gt;</b>
Thomery	24	11	<u> </u>
Veneux les Sablons	27	35	
Vernou la Celle	9	19	
Villecerf	1	2	
Villemer	3	4	
CC Moret Seine et Loing	138	138	=

# Communauté de Communes Entre Seine et Forêt

Constituée de 3 communes

Population: 7714

- Héricy:
- Samoreau:
- Vulaines sur Seine:
2 626 habitants
2 381 habitants
2 707 habitants



### Tonnages collectés en 2014

	Ordures	Déchets verts	Emballages	Verre	Encombrants
	ménagères	en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes
	en tonnes				
Héricy	614	146	139	95	
Samoreau	601	90	132	94	30
Vulaines sur Seine	649	154	134	97	-
CC entre Seine et Forêt	1 864	390	405	286	30

### Performances de collecte : ratio par kg/hab en 2014

	Ordures ménagères en kg/hab	Déchets verts en kg/hab	Emballages en kg/hab	Verre en kg/hab	Encombrants en kg/hab
Héricy	234	56	53	36	-
Samoreau	252	38	55	39	13
Vulaines sur Seine	240	57	50	36	-
CC entre Seine et Forêt	242	51	53	37	-

	Composteurs individuels acquis en 2013	Composteurs individuels acquis en 2014	Evolution des acquisitions
Héricy	6	15	7
Samoreau	3	5	7
Vulaines sur Seine	17	9	<b>&gt;</b>
CC entre Seine et Forêt	26	29	

# Communauté de Communes Pays de Seine

Constituée de 3 communes Population : 9 462

> - Bois-le-Roi: 5 858 habitants - Fontaine-le-Port: 959 habitants - Chartrettes: 2 645 habitants



## Tonnages collectés en 2014

	Ordures	Déchets verts	Emballages	Verre	Encombrants
	ménagères	en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes
	en tonnes				
Bois le Roi	1 715	467	313	238	-
Fontaine le Port	240	35	54	43	-
Chartrettes	699	210	131	95	-
CC Pays de Seine	2 654	711	497	376	-

### Performances de collecte: ratio par kg/hab en 2014

	Ordures	Déchets verts	Emballages	Verre	Encombrants
	ménagères	en kg/hab	en kg/hab	en kg/hab	en kg/hab
	en kg/hab				
Bois le Roi	293	80	53	41	-
Fontaine le Port	250	36	56	45	-
Chartrettes	264	79	50	36	-
CC Pays de Seine	280	75	53	40	-

	Composteurs individuels acquis en 2013	Composteurs individuels acquis en 2014	Evolution des acquisitions
Bois le Roi	48	42	<u> </u>
Fontaine le Port	4	2	
Chartrettes	10	11	<b>7</b>
CC Pays de Seine	62	55	<b>&gt;</b>

